

Le 24 février 2022,

Roissy Pays de France accompagne les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique avec le dispositif Mon Agglo Renov'



Dans un contexte de hausse notable des prix de l'énergie, diminuer les consommations des logements sur le territoire de l'agglo est un enjeu essentiel. Principalement lorsque le parc de logements est vieillissant et composé d'un grand nombre de « passoires thermiques ». Le dispositif Mon Agglo Renov' de Roissy Pays de France vise ainsi à dynamiser la rénovation énergétique des logements privés à partir d'un accompagnement complet et simplifié accessible à tous.

Un parcours d'accompagnement gratuit et personnalisé en 3 étapes

À partir d'un guichet unique de conseil (standard téléphonique), les propriétaires de logements sont accompagnés de manière personnalisée par un conseiller à chaque étape de leur projet de rénovation :

1. **un entretien téléphonique avec un conseiller** est proposé afin d'identifier les besoins et répondre aux premières questions d'ordre technique, juridique (quels travaux réaliser, pourquoi, comment ?) ou financier (quelles aides mobilisables, comment ?) ;
 2. **un rendez-vous personnalisé** par téléphone ou en présentiel est organisé pour aider à définir le projet, à choisir des prestataires de qualité et accompagner les demandeurs dans leur demande d'aide ;
 3. **un accompagnement complet** est mis en place pour la réalisation des travaux lorsque le projet est éligible : évaluation énergétique, préparation du dossier technique et financier (MaPrimeRenov', CEE et autres), possibilité de suivi des travaux et post-travaux.
- Pour les résidents d'une commune du Val d'Oise : 01 30 32 83 15
 - Pour les résidents d'une commune de Seine-et-Marne : 01 34 04 37 18

Des permanences info-énergie dans plusieurs communes du territoire

Dans le Val d'Oise, l'**ADIL** tient une permanence une journée par mois accessible à tous les habitants Val d'Oisiens de la communauté d'agglomération sur rendez-vous. Celle-ci est orientée « conseils juridiques et financiers ».

- La prise de RDV se fait sur <https://adil95.fr/RESERVATION>

Dans le Val d'Oise, **SOLIHA** met également en place des permanences physiques dans toutes les communes qui le souhaitent. Ces permanences sont orientées « conseils techniques ». Elles sont accessibles sur rendez-vous.

- Prise de RDV sur : www.soliprojet.fr/contact

Des permanences ont été créées à Sarcelles, Villiers-le-Bel, Marly-la-Ville, Survilliers, Puisseux-en-France, Roissy-en-France, Le Mesnil-Aubry. Les premières dates de permanences sont le 10/03 (Survilliers) et le 17/03 (Villiers-le-Bel). Les créneaux de réservation pour les permanences sont ajoutés sur le site au fur et à mesure de leur validation par les communes. Chaque commune pourra indiquer au cas par cas, dans son contenu de communication, si elle a mis en place une permanence.

En Seine-et-Marne, **Seine-et-Marne Environnement** met en place des permanences physiques ou téléphoniques, accessibles sur rendez-vous à tous les habitants Seine-et-Marnais de la communauté d'agglomération. Des lieux de permanences sont mis à disposition dans les communes de Compans, Le Mesnil-Amelot, Rouvres, Moussy-le-Vieux, Villeparisis, Vémars et Mitry-Mory.

- Prise de rendez-vous par mail à monagglorenov@roissypaysdefrance.fr ou par téléphone au 01 34 04 37 18 auprès du conseiller info-énergie.

Des animations en lien avec la rénovation énergétique



Des balades thermiques seront proposées prochainement aux habitants de plusieurs communes pour profiter gratuitement d'une thermographie des façades de leur logement et découvrir les causes de pertes de chaleur.

Un webinaire sera organisé prochainement pour présenter les avantages de la rénovation énergétique ainsi que les solutions et aides disponibles pour rénover son logement.

- Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/cadre-de-vie/developpement-durable/mon-agglo-renov>

À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 354 000 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Suivez l'actualité de Roissy Pays de France sur



roissypaysdefrance.fr

Contact presse

Tiffany MASSOL

Chargée de communication institutionnelle et relations presse – Roissy Pays de France
01 34 29 45 70 - tmassol@roissypaysdefrance.fr